

Modalités ACVF juniors "E" saison 2017-2018

Monsieur le Président, Madame, Monsieur,

Rappel des années de naissance 1.1.2007 - 31.12.2008

Le passeport est obligatoire pour les juniors "E" (prescriptions ASF)

Il n'y aura plus de tournoi-animation juniors « E »

Comme lors des saisons précédentes, nous vous informons que les calendriers des juniors E (matches) seront sur le site de l'ACVF, sous la rubrique « Juniors/Sélections ». La convocation des rencontres de juniors "E" se trouve dans Club Corner. C'est le club recevant qui s'occupe de trouver et convoquer un arbitre (entraîneurs, coaches, juniors A ou B pour le match).

Merci de mettre des personnes compétentes qui connaissent les règles de juniors "E" et à la tenue adéquate pour officier lors de ces matchs.

Tous les joueurs évoluant en juniors "E" doivent être valablement qualifiés au sein de leur club et être enregistrés dans Club Corner, c'est à dire posséder un passeport auprès de l'ASF.

Profitez de la pause pour vous mettre à jour !

Carte de match

Il est obligatoire pour tous les matchs de juniors "E" de fournir la carte de match à l'arbitre et de l'échanger entre les entraîneurs.

La carte de match doit obligatoirement être éditée à l'aide de Club Corner. Cette tâche incombe autant au club recevant qu'au club visiteur et doit être effectuée par l'entraîneur de l'équipe ou toute autre personne habilitée.

D'autre part, les clubs sont tenus d'envoyer aux délégués le rapport final et les cartes de matches, respectivement jusqu'au 20 novembre 2017 pour le 1^{er} tour et 20 juin 2018 pour le 2^{ème} tour.

En cas de non-respect des dispositions ci-dessus, une pénalité de frs. 50.- sera adressée au club.

Tout en restant à disposition pour des renseignements complémentaires, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Madame, Monsieur, nos cordiales salutations.